CERCLE D'ÉTUDE DE LA DÉPORTATIONET DE LA SHOAH - AMICALE D'AUSCHWITZ

(avec le soutien de l'Union des déportés d'Auschwitz et de l'A.P H G.)

LA LETTRE

N°02

Avril 2006

Bulletin destiné aux adhérents

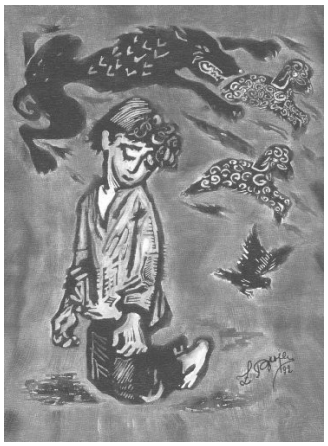

Z. Brajer

Sommaire

Editorial : p.1

Comme des moutons: L'expression de mon indignation p.2

Le sens du mot Shoah Formation p.3

Notes de lecture Anna Marly p.4

Echanges pédagogiques p.5

Activités de l'Association Agenda p.6

EDITORIAL

NOS AMIS LES ENSEIGNANTS

A notre retour d'Auschwitz, nous souhaitions « parler », il s'agissait d'un véritable devoir … mais qui voulait nous écouter ?
Il nous a fallu longtemps attendre pour que l'intérêt éducatif de nos témoignages soit reconnu.

Dans les années 1990, un contact privilégié s'est établi avec certains professeurs, ceux de la "Commission histoire" de l'Amicale d'Auschwitz, ceux qui avaient participé aux voyages d'études à Auschwitz organisés par Raphaël Esrail, notre secrétaire général.

Des rencontres régulières entre professeurs et déportés ont permis la rédaction de petites brochures "*Auschwitz*", "*Drancy*", "*Les camps d'internement en France*" et la mise sur pied de conférences d'une haute tenue où, historiens, responsables de l'Education nationale, pédagogues et témoins ont enrichi notre connaissance de l'histoire de la Déportation et de la Shoah mais aussi notre réflexion sur les enjeux éducatifs de son enseignement.

Il est toujours très réconfortant pour nous de voir l'intérêt d'un public d'enseignants pour une histoire qui fut la nôtre mais surtout celle des millions de disparus dans l'horreur des camps.
Appelé à conclure, j'ai souvent dû me contenter de quelques mots car la densité des interventions et l'intérêt des débats ne pouvaient se résumer.

Révolte contre l'odieuse propagande des négationnistes, importance donnée à l'étude de la Seconde guerre mondiale dans le programmes, généralisation de pratiques pédagogiques jusque là exceptionnelles, les invitations dans les classes de collèges et de lycées se sont multipliées.
Dès sa création, la Fondation pour la mémoire de la Shoah présidée par Madame Simone Veil a soutenu notre action.

En 2003, nos cinq associations de Déportés se sont unifiées pour devenir l'"Union des déportés d'Auschwitz" qui s'est installée au 39 boulevard Beaumarchais. Raphaël Esrail fit réaménager complètement notre local de l'avenue Parmentier et nous avons eu le plaisir de le confier aux professeurs à l'automne dernier.
Aujourd'hui le groupe s'est organisé, pour devenir l'association "Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah – Amicale d'Auschwitz" Cette décision répond à un espoir que nous évoquions sans l'énoncer à haute voix.
Une section a été créée en province. D'autres pourraient naître.
L'oubli n'est plus à l'ordre du jour ! Nous nous sentons moins seuls. Merci à Madame Hervieu et à ses ami(e)s.
Faisons tous de notre mieux pour que la tragédie d'Auschwitz ne sombre pas dans l'oubli pour que son histoire contribue à protéger les générations futures de l'antisémitisme, du racisme, de la xénophobie et de leurs terribles conséquences

Henry Bulawko **28.03.2006**

COMME DES MOUTONS !

L'expression de mon indignation.

Suite au texte d'Igor Reitzman publié dans le dernier numéro de "La Lettre", Isabelle Choko, qui vécut tout la tragédie du ghetto de Lodz puis fut déportée à Auschwitz et Bergen-Belsen, apporte son témoignage et exprime, à son tour, son émotion devant l'injuste et ignoble condamnation que sous entend cette expression.

Je hais cette expression « les juifs se sont laissés mourir comme des moutons durant la guerre» Je m'insurge de toutes mes forces contre les personnes qui osent employer ces termes.

Tout d'abord je rappellerai à chacun que nul ne peut savoir quelles seraient ses réactions dans des circonstances données s'il ne les a pas vécues . Ensuite il faut se placer dans le contexte de l'époque et dans les lieux. Il faut penser à l'éducation reçue où l'expression , «tu ne tueras point» avait tout son sens, où les armes étaient absentes de presque toutes les maisons.. Ensuite, c'est trop facile de culpabiliser les gens, d'affirmer qu 'ils sont coupables parce qu'ils ont survécu, qu'ils sont coupables parce qu'ils n'ont pas combattu, qu'ils sont coupables parce qu'ils n'ont pas opposé de résistance.

Jamais je ne cesserai de répéter, qu'à chaque fois qu'une organisation était possible, qu'une opportunité se présentait, qu'une main tendue arrivait de l'extérieur, qu'une situation désespérée était avérée, la révolte éclatait immédiatement.

Si on se donne un peu de mal pour étudier les conditions de vie des victimes de l'Holocauste, on comprend tout à fait que le processus mis en place était quasiment infaillible. Les nazis, les Allemands, connus comme étant les meilleurs organisateurs du XXème siècle avaient mis au point un programme d'anéantissement «des sous-hommes», juifs et gitans, longuement étudié et mis en exécution. Ces derniers étaient coupables de tous les maux et constituaient un obstacle à l'édification de la Grande Allemagne. En même temps ce bouc émissaire permettait de pallier les difficultés économiques et sociales ; Tous les résistants, franc-maçons et homosexuels étaient forcement complices des proscrits et il fallait les éliminer en même temps.

Personnellement, j'ai été enfermée durant cinq ans et quatre mois de 11 à 16 ans . J'ai été témoin de l'édification du ghetto de Lodz, de sa liquidation, de l'envoi des survivants à Auschwitz., aux camps de travail, et à Bergen Belsen. Je peux affirmer qu'à aucun moment nous n'étions conscients du sort qui nous était réservé, sauf une fois sur le quai d'Auschwitz où un prisonnier m'a fait une confidence, mais cela est une autre histoire.

J'ai eu donc le loisir sur place, et à posteriori, d'étudier le processus qui consistait, à priver de liberté les victimes désignées, à amoindrir leur vigilance et leur résistance en plusieurs phases.:

1) Interdiction de circuler librement,
2) Obligation de port d'un signe distinctif
3) Interdiction d'exercer leur métier
4) Confiscation de leurs biens.
5) Enfermement dans un périmètre derrière les barbelés, dans des conditions extrêmement difficiles.
6) Travail harassant obligatoire.
7) Nourriture à peine suffisante pour le maintien en vie et affaiblissant ainsi toute résistance.
8) Surveillance constante par des soldats en armes.
9) Le règne de la peur tout en rassurant les prisonniers en même temps.
10) La vérité et le sort réservé aux prisonniers soigneusement cachés.

C'est trop facile, lâche , injuste et indigne de traiter de «moutons» les victimes de la Shoah.

Je ne laisserai personne, sans réagir, profaner la Mémoire de 6 millions d'êtres humains, dont 1.500.000 enfants et toute ma famille, mes parents, ma grand-mère, mes tantes , mes oncles, mes cousines, mes cousins, tous âgés de 3 à 73 ans, massacrés durant cette guerre.. Le monde a laissé faire, les gens avertis ont fait la sourde oreille, les autres n'ont pas cherché à savoir et c'est nous que l'on ose blâmer !

Nous n'avons fait de mal à personne, notre agonie a duré plus de 5 ans et durant tout ce temps le monde extérieur ne nous a pratiquement pas aidé.

Ce sont nos bourreaux et les collaborateurs qu'il faut condamner, ce sont les indifférents qu'il faut blâmer, mais certainement pas nous que l'on a laissé massacrer sans aucune défense.

Actuellement, nous les survivants, presque tous, nous témoignons pour informer et responsabiliser les jeunes et nous essayons de leur faire comprendre quelle chance ils ont d'être libres, de pouvoir étudier et de construire leur vie. Je compte sur les enseignants pour nous aider à faire comprendre aux jeunes dans quelle conditions nous vivions et combien héroïques étaient les révoltes dans de telles circonstances, sans pour autant traiter avec mépris les victimes innocentes.

Tant que je pourrai Je défendrai toujours la Mémoire des victimes de la barbarie.

Isabelle Choko

Ft.Lauderdale
Le 06.01.06

LE SENS DU MOT SHOAH

Dans un article du numéro daté du 30 janvier 2006 intitulé "L'horreur à perte de vue" on pouvait lire : "« *Celui qui veut savoir ce que fut l'Holocauste* ***(pas la Shoah, attention à ce mot poétique qui ne veut rien dire)*** *trouvera...* »

Lettre adressée au journal "Libération" au nom de Cercle d'Etude.

Je me permets de vous écrire, au nom du "Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah-Amicale d'Auschwitz", association d'enseignants et de déportés d'Auschwitz, à la suite de l'article signé L.S., paru dans votre journal le 30 janvier, en page Télévision (page 30) sous le titre "*L'Horreur à perte de vues*".

Nous sommes pour le moins surpris, voire choqués par ce qu'écrit L.S. à la huitième ligne, à savoir : « *Celui qui veut savoir ce que fut l'Holocauste (pas la Shoah, attention à ce mot poétique qui ne veut rien dire) trouvera...* » [C'est moi qui souligne].

D'où l'auteur sort-il que le mot "Shoah" est un mot poétique et qu'il ne veut rien dire ?

1- Le mot "Shoah" est le mot hébreu qui signifie "cataclysme", "anéantissement", utilisé en Israël dès la fin de la guerre, pour désigner ce qui est arrivé à près de six millions de juifs en Europe au temps du nazisme. Certes c'est son utilisation par Claude Lanzmann qui l'a fait connaître en France, en donnant ce nom à son film en 1985. Avant lui, le mot était quelques fois utilisé en France sous une orthographe différente : "Choa" ou "Choah". Malheureusement rien là de poétique et il faut avoir vu les 9h30 du film de Lanzmann pour savoir qu'il a bien un sens.

2- Au contraire, c'est le mot "Holocauste" qui pose problème en France. Si ce mot est en effet employé dans les pays anglo-saxons et en particulier aux Etats-Unis, l'ensemble des historiens français et des rescapés français d'Auschwitz le rejette totalement car il a une connotation religieuse difficilement supportable, signifiant "sacrifice au dieu".

3- A la fin de la Seconde Guerre mondiale, un autre terme a été utilisé pour nommer le crime d'extermination de tout un peuple. Il s'agit de "génocide" créé en 1944 par le juriste juif polonais réfugié aux Etats-Unis, Raphaël Lemkin. Mais depuis, ce terme a été banalisé et a perdu son sens, cela parfois à cause de journalistes, et d'autres aussi, peu soucieux de rigueur. Le mot a été employé à tort et à travers pour désigner tout massacre important, (l'abus allant parfois jusqu'à parler du "génocide des bébés phoques" !). Il a donc fallu un terme propre à la désignation de ce qui a eu lieu à l'encontre des juifs et, je le répète, après longue réflexion, l'ensemble des historiens français a décidé d'adopter le terme de "Shoah".

4- En dépit du début de sa phrase, l'auteur de l'article ne semble pas savoir ce que fut la Shoah, car Samuel Fuller a filmé la découverte d'un camp de concentration, pas d'un camp d'extermination ou de fosses avec les victimes des grands assassinats collectifs en URSS par les *Einsatzgruppen.*

Je ne peux qu'inviter l'auteur à regarder le film de Claude Lanzmann et à venir écouter la prochaine conférence que nous organisons le 15 mars à 14h30 au lycée Edgar Quinet avec deux spécialistes de la question sur le thème : « Les historiens allemands et la Shoah. »

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Maryvonne Braunschweig

COMMENT UNE SOCIETE DEVIENT GENOCIDAIRE

COMMENT L'ECOLE EST CONCERNEE

Formation animée par Igor Reitzman

1er et 2 avril 2006
au local *Nathan*,
73 avenue Parmentier

10 stagiaires très satisfaits
- d'avoir vu s'ouvrir de multiples pistes explicatives (et non pas, bien sûr de réponses exhaustives) sur le thème "Comment une société devient génocidaire"
mais aussi
- d'avoir acquis de nombreux outils originaux pour mieux comprendre un certain nombre de processus inconscients générés par l'éducation (pas seulement à l'école) qui peuvent être manipulés à des fins criminelles.

Si vous souhaitez en savoir plus avant la publication du "petit cahier" issu de ce stage :
- un site :
http://perso.wanadoo.fr/igor.reitzman/
- **un livre** (disponible à l'adresse du Cercle d'Etude)

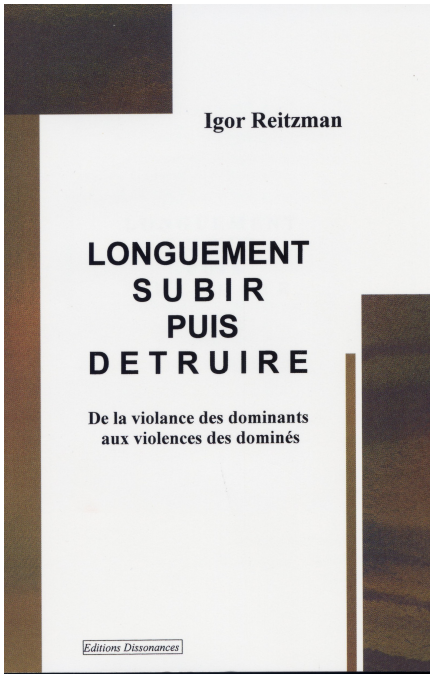

ECHANGES PEDAGOGIQUES

JOURNEE D'ETUDE A AUSCHWITZ BIRKENAU

9 MARS 2006

L'Union des Amicales a proposé à dix de mes élèves de participer pour une somme particulièrement modique au voyage à Auschwitz-Birkenau du 9 mars dernier. Je n'ai eu l'information que très tardivement, le vendredi soir veille des vacances de février.

J'ai immédiatement pensé que des élèves de ma classe de Terminale L2 seraient intéressés. Au cours du premier trimestre, lorsque j'avais abordé le chapitre consacré aux « *Bilans de la guerre* » et aux « *Mémoires de la guerre en France* », ils avaient manifesté une grande attention, particulièrement sur la mémoire de la Shoah. Spontanément la demande m'avait été faite d'inviter un témoin. Sur ses moments de liberté, la classe entière avait pris trois heures, le 13 janvier, pour dialoguer avec Yvette Lévy.

Mais un vendredi soir veille de vacances, comment les contacter? Un coup de téléphone à la vie scolaire de mon lycée pour qu'on leur donne l'information au début de leur cours de philosophie le samedi matin, et à 14heures ce même samedi j'avais sur ma messagerie les noms de dix jeunes filles volontaires!

Déjà certaine de leur motivation et de leur sens des responsabilités j'ai été tout à fait rassurée, quand j'ai appris qu'Yvette Lévy était du voyage et accompagnerait plus spécifiquement mon groupe. Nous avons consacré une séance à la préparation du voyage avant le départ: Je leur ai montré mes photos, ai répondu à des interrogations de toutes sortes, ai essayé de les rassurer, ai rappelé les conseils matériels et ai redéfini les enjeux. Je laissais la tâche d'accompagnateur à une collègue d'histoire-géographie très impliquée dans les démarches pédagogiques sur la Shoah mais qui n'était jamais allée à Auschwitz.

Le lundi qui a suivi le voyage, l'ensemble de la classe et moi-même avons utilisé l'heure d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) à écouter leur compte-rendu, leurs impressions. Une heureuse conjoncture a fait qu'au CDI était présentée l'exposition du Mémorial sur « L'histoire de la Shoah en Europe » et nous avons donc fini d'écouter leurs commentaires devant les panneaux.

Ces dix jeunes filles ont tenu à remercier Madame F; et Yvette Lévy: plusieurs d'entre elles ont fait des courriers que j'ai groupés pour les envoyer à leurs destinataires. Une jeune fille, Magali, a réalisé un montage audiovisuel qu'elle destine, pour les remercier, à tous ceux qui lui ont permis de vivre cette expérience décisive: Mme F., Yvette, Raphaël Esrail dont le discours lors du dépôt de gerbes à Auschwitz les a particulièrement frappées. Magali que je félicitais pour son initiative et la qualité de son montage m'a dit qu'elle avait ressenti un besoin impérieux de faire ce travail et qu'elle espérait que ceux qui ne pourraient pas aller sur place auraient l'occasion de le voir.

Ces élèves ont toutes été submergées par l'émotion mais au-delà, elles ont le sentiment d'avoir bénéficié d'un immense privilège dont elles sont dorénavant redevables et qui font qu'elles seront en première ligne pour défendre les valeurs d'égalité, liberté, responsabilité, démocratie ...

Une telle expérience est aussi pour le professeur réconfortante car je suis sûre que si les neuf dixièmes (voire plus!) de mes propos tenus en classe seront oubliés dès le mois de juin passé ce que j'ai pu leur offrir ce 9 mars aura un impact à long terme. Merci à tous ceux qui nous ont fait ainsi « grandir »!

Martine Giboureau

Professeure

Lycée François Ier Fontainebleau

NOTES DE LECTURE

SALON Jacques *Trois mois dura notre bonheur, Mémoires 1943-1944,* Collection Témoignages de la Shoah, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Le Manuscrit, Paris 2005, 288 p.

Le contenu de ce livre est le récit de l'engagement intense dans la Résistance de Jacques Salon, aux côtés de Nicole Weil, assistante sociale à l'OSE, qu'il épouse le 1er juillet 1943. Elle est arrêtée et déportée trois mois plus tard. Jacques Salon lui-même est arrêté à Lyon par la Milice en mai 1944. Atrocement torturé dans les locaux de la Gestapo, transféré à Montluc, il s'évade en sautant du train qui le conduit à Drancy. La plus grande partie de ce récit a été rédigée à la fin d'Août 1944, pour Nicole, dont Jacques ignorait encore la mort tragique: elle avait été gazée à son arrivée à Auschwitz, avec les enfants qu'elle avait pris en charge. Ces mémoires sont précédées du récit de l'enfance heureuse de l'auteur à Bagdad, avant le départ de sa famille pour la France.

Jacques Salon est né en 1914. Son premier nom est Isaac Schalom. Sa famille quitte Bagdad en 1922, et vient vivre à Marseille. Il fait de brillantes études, mais est obligé de gagner sa vie après avoir obtenu son baccalauréat et devient courtier en grains. Il est naturalisé en 1937, l'année même où il a quitté les Éclaireurs de France pour fonder un groupe d'Éclaireurs Israélites, devant la montée de l'antisémitisme.

Il fait son service militaire en Alsace, passe la "drôle de guerre" devant Sarrebrück et échappe de justesse à l'encerclement par les Allemands dans les Ardennes en mai 1940.
Démobilisé, il rentre à Marseille où, tout en reprenant son activité professionnelle, il rencontre Nicole Weil, qui est assistante sociale à l'OSE (l'Œuvre de Secours aux Enfants, fondée en 1912 à Saint-Pétersbourg, a essaimé dans toute l'Europe, vient en aide avant-guerre aux immigrés juifs, et doit faire face à Marseille en 1940 au déferlement des réfugiés, et aussi aux Juifs étrangers internés dans les camps français). Avec Nicole, Jacques Salon s'engage dans la Résistance dès 1941, et ils contribuent à sauver plusieurs centaines d'enfants juifs.

L'invasion de la Zone Sud oblige l'OSE à se replier à Limoges, où s'installent Nicole et sa famille, tandis que Jacques se cache en devenant ouvrier agricole chez un fermier du Vaucluse. Ils se marient à l'Isle-sur-la-Sorgue le 1er juillet 1943.

L'OSE les envoie alors tous deux organiser un centre de l'Oeuvre à Megève, qui sert de résidence surveillée pour les juifs étrangers en zone italienne. Mais devant l'imminence de l'évacuation par les Italiens de leur zone d'occupation, ils entreprennent, à la fin d'août et au début de septembre de faire passer en Suisse les quelques 300 réfugiés que ce pays accepte de recevoir (les moins de 16 ans, les plus de 60 ans, les couples avec enfants de moins de 6 ans).

Cette mission est brillamment accomplie. Mais le 9 septembre, l'Italie signe l'armistice avec les Alliés; elle évacue Nice, aussitôt occupée par les forces allemandes, et la ville devient une véritable souricière pour les Juifs (environ 50 000 en 1942). L'OSE demande à Nicole de sauver le plus d'enfants possible, et, à son troisième voyage, elle est arrêtée, le 24 octobre, envoyée à Drancy puis à Auschwitz, où, le 23 novembre 1943, elle meurt gazée avec les enfants qu'elle a pris en charge et qu'elle n'a pas voulu quitter.

Pendant l'hiver 1943-1944, Jacques Salon est envoyé par l'OSE près de Guéret, puis au printemps 1944, à Lyon, pour réorganiser les passages d'enfants vers la Suisse. Il est arrêté le 8 mai par des miliciens, conduit au siège de la Gestapo où il est abominablement torturé; et reste plusieurs jours, avant d'être emprisonné à Montluc. La deuxième partie de son livre décrit non seulement ses propres souffrances, et son acharnement, dans les conditions les plus extrêmes, à rester maître de lui-même; mais il nous peint aussi le sort, souvent tragique, de ses compagnons de captivité. Fin Mai, il est envoyé à Drancy: Il saute du train en marche avec sept compagnons non loin de Villeneuve-Saint-Georges. Le genou cassé, il est caché par des cheminots à Moret-sur-le-Loing, parvient à Paris où il est mis à l'abri et soigné. Remis, après la libération de Paris, il reprend du service à l'OSE et apprend la mort de Nicole en juin 1945 par un rescapé

C'est pour elle qu'il avait écrit ce récit, dès la fin du mois d'Août 1944. *Trois mois dura notre bonheur* : c'est la brève période entre son mariage, le 1er juillet 1943, et l'arrestation de Nicole à la fin d'Octobre.

Ces Mémoires sont le récit douloureux d'un homme courageux et d'une très profonde humanité. Jacques Salon est mort en 1989, et nous remercions sa famille d'avoir entrepris l'édition de ce texte lumineux.

Jean-Claude Halpern

ANNA MARLY NOUS A QUITTE

Le *Patriote Résistant* m'apprend la disparition d'**Anna Marly**.
Alors qu'elle venait visiter le Mémorial Juif, accompagnée de deux collaborateurs (américains), je fus chargé de l'accueillir et de lui faire visiter le lieu de Mémoire. Je répondis au mieux aux questions posées et, sans flagornerie, j'eus l'occasion lui dire que l'on n'oubliera jamais le « ***Chant des partisans*** » dont elle écrivit la musique.
Dans un café proche, elle me parla de son « travail » (le chant) aux Etats-Unis où elle s'était installée.
D'autres, qui l'ont mieux connu – notamment à Londres – pourraient sans doute dire davantage mais je tiens ici à faire part de toute l'admiration et la reconnaissance que j'ai pour elle.
Ceux qui participèrent à la Résistance ne l'avaient pas oubliée. C'est maintenant sur son souvenir que nous devons veiller. Son œuvre – et son action – ne sauraient tomber dans l'oubli !!
Adieu Anna.

Henry Bulawko 07- 03- 2006

****

Retenez cette date et ce lieu!

31 MAI 2006 à 14h30

Lycée Edgar Quinet , 63 rue des Martyrs 75009 PARIS

FILM AVEC DEBAT

(Titre et intervenants non encore définitivement retenus vous seront indiqués par tracts)

Activités de l'association

Commission Mixte témoins/professeurs

Les dernières réunions ont été consacrées à
- **la publication du Petit Cahier N° 25 "*Témoignage mode d'emploi*"** à paraître fin juin pour la première partie.
- **aux formes actuelles de l'antisémitisme**
- **au cadre trop étroit des programmes de Troisième et de Première**. (Après les grèves du mois de mars, combien de temps cette année en Première pour l'histoire de la déportation et de la Shoah?)

Prochains axes de travail :
- **Les marches de la mort.** Le sujet n'a pas fait l'objet de toute l'attention qu'il mérite. Nous nous proposons de publier des récits, des analyses, de cartographier les itinéraires.
- **Les témoignages écrits , leur utilisation en classe** : Programmes de lecture et d'analyse de livres (exemple du livre de Suzanne Birnbaum analysé par Laurence Krongelb.

Commission Vidéo

Une centaine de témoignages a été enregistré par Roger Hermann et son équipe qui estime à environ 200 les Déportés qui accepteront de nous livrer leurs souvenirs. Un fonds documentaire inestimable mis à la disposition de Cercle d'Etude !
15 d'entre nous travaillent sur deux projets :
1) L'établissement de fiches chrono thématiques destinées à permettre aux futures utilisateurs de notre fonds d'avoir rapidement une idée du contenu de chaque témoignage et des répères pour accéder directement aux parties qui l'intéressent si sa recherche est thématique
2) L'élaboration de montages pédago-giques originaux

Le travail est passionnant.
N'hésitez pas à vous joindre à nous !
(En particulier si vous prenez votre retraite ! !)

Agenda

- ***26 avril*** **: Commission mensuelle** (73 av. Parmentier – 14h30)
- ***17 mai*** *:* **commission témoins/profs** (39 bd Beaumarchais 14h30)
- ***31 mai*** **: Film avec débat** (lycée Edgar Quinet 14h30)
- ***7 juin*** *:* **Commission vidéo** (73 av. Parmentier – 14h30)

Le petit cahier n°24

"La déportation politique à Auschwitz"

Conférence de
Claudine Cardon-Hamet
Témoignage de
Madeleine Odru

est disponible

Retrouvez-nous sur notre site Internet : http://cercleshoah.free.fr/

Avez-vous réglé votre cotisation pour l'année 2005 – 2006 ? **Montant = 12 euros**

Nom et prénom : ……

Adresse : …….

Tél. ……. e-mail ……..

Chèque à l'ordre de : Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah - Amicale d'Auschwitz
Adresse 73 avenue Parmentier 75011 PARIS

LA LETTRE du Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah 73 av. Parmentier 750011 Paris Tél: 01 47 00 90 33
Directeur de la publication C. DUMOND. Impression dans les locaux de l'Association Cette publication est réservée aux adhérents.